Image not found or type unknown

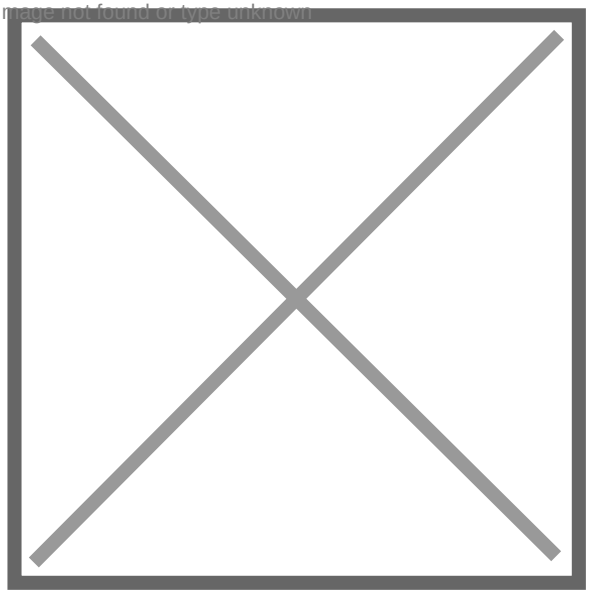

Ets privé ferme avant la fin des cours

Par **hélou83**, le **29/05/2009** à **12:11**

Bonjour,
Je suis actuellement une formation en alternance via un contrat de professionnalisation en BTS Commerce International

J'arrive au terme de ma première année mais l'école m'a envoyé une lettre AR m'indiquant que l'établissement va fermer pour cause de sous effectifs (3)

Le problème actuel est que nous sommes à 1 mois de la fin des cours et nous souhaitons valider notre année ce qui est légitime je pense

Mais que pouvons nous faire ?
il s'agit d'une école privée hors contrat

Nous pensions porter plainte aupres d'une association de consomateur mais aussi avec le rectorat.

Etant donné qu'il s'agit d'une défaillance de l'établissement, pouvons nous prétendre au chomage ?

Merci de votre réponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés